

Rapport moral et d'activités

**Assemblée Générale de l'association des Amis de la Montagne de Lure
du 9 juillet 2021**

Richard Collin, Président

Chers amis,

Merci d'être ici ce soir. Et merci aux absents d'avoir pour un très grand nombre confiés leur pouvoir pour les votes qui vont ponctuer notre Assemblée Générale annuelle dont le quorum est largement atteint. Je tiens aussi à vivement remercier la première présidente de notre association, Hélène Merle, pour son engagement, ses contributions inspirantes et ses valeurs qu'elle a su nous faire partager et cultiver durant les 3 années de sa présidence. En devenant vice-présidente après notre dernière AG virtuelle 2019 du 25 septembre 2020 suivi du Conseil d'administration du 10 octobre 2020, elle a souhaité poursuivre son investissement dans Amilure et s'engager plus avant dans un projet personnel qui lui tient à cœur. Je remercie également le bureau élu par ce CA que vous avez désigné qui m'a fait l'honneur de me confier la responsabilité de président. Sachez que pour vous toutes et tous, adhérentes et adhérents, soutiens et amis du Conseil, je tiens l'engagement de défendre l'objectif de notre association qui est, je le rappelle, de sauvegarder et promouvoir la Montagne de Lure et le Plateau d'Albion, lieux emblématiques de Haute-Provence qui nous offrent des richesses inestimables - paysages, faune, flore et forêt, patrimoine architectural, culturel et historique-. Ces richesses

sont le socle de notre culture commune, du bien vivre ensemble et les leviers de l'attractivité et du développement économique de notre territoire.

Ce cadre de vie est un bien commun. Il est de notre devoir de le sauvegarder et pour cela d'en faire un usage respectueux.

La pandémie nous a montré que plus jamais nous ne pouvons considérer notre territoire de la même façon. D'évidence les habitants portent un intérêt renforcé à leurs villages, leur environnement et notre territoire. C'est de fait, pour tous, la redécouverte d'une proximité immédiate pour mieux habiter un territoire rural, sans exclusion, et en conscience et responsabilité écologique. Cela permet de tisser la confiance autant que le lien social, en prenant en compte de nouvelles approches citoyennes respectueuses des histoires, racines et pratiques de chacun. Ces nouvelles approches citoyennes facilitent l'implication de tous dans l'action pour influencer les décisions qui nous concernent et dialoguer quand les conditions du dialogue existent. Et ce n'est malheureusement pas toujours le cas.

Alors qu'aujourd'hui la question n'est plus seulement "ce qui fait société ? " mais "ce qui fait territoire ? " la situation actuelle convoque une vraie rupture culturelle et démocratique qui fonde la confiance, la rigueur, la transparence mais aussi la bienveillance plus que jamais nécessaires.

C'est ce qui a guidé toutes nos actions au cours des derniers mois malgré les difficultés liées à la situation sanitaire.

Toutes nos nombreuses initiatives, tel que notre Manifeste <https://amilure.org/nos-positions/manifeste/> formalisant notre doctrine et publié en juin 2020 après un long travail et une concertation à laquelle beaucoup d'entre vous ont contribué, sont largement relayées.

- Que ce soit par nos lettres d'informations régulièrement adressées à plus de 2000 destinataires (adhérents, soutiens, élus, réseaux, institutions, ...) Pour mémoire 18 lettres d'informations dont certaines très détaillées ont été adressées durant les 18 derniers mois.
- Que ce soit notre site très vivant et complet que je vous invite à consulter régulièrement pour lequel nous avons beaucoup investi et continuons d'investir du temps <https://amilure.org/> et sur lequel vous êtes invités à apporter vos commentaires, propositions, alertes. <https://amilure.org/notre-association/2020/10/echanges-a-loccasion-de-notre-ag-dematerialisee/>
- Que ce soit notre page Facebook très active <https://facebook.com/Amilure> et le fil Tweeter [@Amilure1](https://twitter.com/Amilure1). Il est clair que notre nécessaire légitimité repose bien évidemment sur vos nombreuses adhésions, l'engagement des bénévoles et nos actions, mais aussi sur le développement de notre audience. A titre d'information notons que rien que durant le mois de mai près de 1500 pages de notre site ont été consultées, que sur les 173 tweets que nous avons publiés (soit quasiment 6 par jour) un de nos Tweet a été consulté 8632 fois et que sur un mois 27 379 internautes ont été atteints par nos post sur Facebook. D'aucuns diraient qu'il y a parfois une contradiction à vouloir la sobriété énergétique, une authentique réflexion intelligente et un débat citoyen approfondi tout en s'impliquant dans les réseaux sociaux. Nous sommes particulièrement attentifs à ce point. Et pour ce qui est des plateformes comme Facebook, Tweeter, LinkedIn, Instagram, Snapchat, Tik Tok, qui peuvent être comme la langue d'Ésope la pire et la meilleure des choses, nous sommes particulièrement vigilants à être rigoureux pour éviter les infox et veillons en permanence sur ce dilemme.

Rappelons-nous tout de même que le monde bouge vite et que le numérique accélère les échanges d'informations et de décisions. Il est plus que jamais nécessaire d'utiliser la force de ces réseaux sociaux pour informer, mobiliser, résister, contre la prédation des espaces naturels et de notre bien commun. Leur utilité se mesure aussi, à Hong Kong comme ici, pour faire vivre la démocratie. Nous avons le goût du vrai comme le souligne si bien Etienne Klein et nous ne succombons pas à l'apocalypse cognitive chère à Gerald Bronner. Nous avons choisi la démocratie de la connaissance contre la démocratie de la crédulité. Mais il est vrai que nous devons être attentifs à plus de frugalité énergétique. Le retour au vivre ensemble en chair et en os comme ce soir devrait nous permettre d'explorer de nouvelles pistes.

- Que ce soit encore par la publication de nombreux articles de presse, de dossier complets, de fiches pédagogiques <https://amilure.org/nos-positions/lagrivoltaisme/> <https://amilure.org/nos-positions/le-photovoltaïque/> <https://amilure.org/nos-positions/lhydrogene/> fruit d'un travail de recherche, d'études, de veille au quotidien et de lecture approfondie . Il y est question de bien commun, d'écologie, de transition énergétique, d'agrivoltaïsme, d'empreinte carbone, de biodiversité, de dérèglement climatique, de forêt et de biomasse, d'hydrogène, de paysage, de randonnées et de tourisme raisonné, de lien social, de culture, ...etc. Et tout ceci en évitant tout dogmatisme et toute position définitive ou position politique qui ne serait pas neutre.

Active avocate d'une transition énergétique maîtrisée, notre association ne s'oppose pas de façon systématique aux différents projets d'EnR et apporte son soutien à nombre d'entre eux. Sachez que nous avons précisé et diffusé depuis toujours notre position, à savoir :

- Application complète dans la forme et la lettre du guide des recommandations pour les installations photovoltaïques publié par la Direction Départementale du Territoire du 04. Recommandations qui sont étrangement de moins en moins prescriptives si on regarde les projets qui naissent un peu partout.
- Refus systématique de toutes installations et de tous travaux majeurs industriels sur le périmètre de la Montagne de Lure et du Plateau d'Albion Qu'ils s'agissent d'éoliennes industrielles, de carrières, de défrichement et déforestation étendus et sauvages, de constructions illicites, de sources lumineuses importantes, etc.

C'est dans ce contexte que nous avons conduit en 2020 une investigation détaillée sur les projets photovoltaïques en cours destructeurs de la forêt, de la biodiversité et source du mitage de notre paysage. Nous avons édité une carte <https://amilure.org/le-territoire/la-carte/> montrant notre cadre d'influence et la zone sur laquelle nous portons nos actions <https://amilure.org/nos-actions/carte-des-projets/>

Nous avons ainsi identifié les projets vertueux que nous soutenons <https://amilure.org/nos-actions/projets-soutenus/> et il y en a 4 à ce jour, ceux que nous suivons particulièrement <https://amilure.org/nos-actions/projets-suivis/> soit 7 et ceux que nous combattons <https://amilure.org/nos-actions/projets-combattus/> soit 6.

A ce jour 105 ha de panneaux sont installés sur notre périmètre...mais nous avons identifiés 23 installations ou projets en cours. Et avec l'inadmissible culture du secret portés par certaines des parties prenantes, communes et opérateurs, l'identification n'est pas facile. Ces 23 projets vont couvrir entre 530

et 810 ha soit une surface de près de 1200 terrains de foot qui vont miter la Montagne de Lure avec toutes les désastreuses conséquences que l'on sait.

Avec notre réseau d'experts et de soutiens qui pour certains sont parmi nous, nous étudions rigoureusement chaque dossier et quand c'est possible dialoguons avec les porteurs de projets et les opérateurs.

Prenons par exemple deux dossiers que nous combattons et sur lesquels, après vote unanime du CA, nous avons engagés des recours auprès du Tribunal administratif de Marseille :

Au Jas d'Aubert à Cruis <https://amilure.org/nos-actions/projets-combattus/jas-daubert-a-cruis/> la municipalité et Boralex envisagent un projet de 16,7 ha qui balafre la montagne, détruit des arbres et atteint la biodiversité avec une co-visibilité considérable. Le 12 mars 2020 nous avons fait un recours gracieux auprès du préfet soulignant l'illégalité de l'arrêté préfectoral pris le 17 janvier 2020. Nous avons initié une pétition en ligne contre ce projet qui a recueilli 19 000 signatures ; et entre deux confinements ont pu se tenir sur site des réunions d'informations et de sensibilisation. En l'absence de réponse à notre recours gracieux, nous avons déposé le 30 juin 2020 un recours au tribunal administratif de Marseille lui demandant de bien vouloir annuler l'arrêté préfectoral en date du 17 janvier 2020. L'affaire suit son cours. Nous sommes raisonnablement optimistes et, si nécessaire nous irons jusqu'au bout de la procédure.

Connaissez-vous la forêt de Seygne avec sa zone humide, ses arbres rares et majestueux, sa faune et sa flore unique ? C'est à Ongles. La commune et Engie Green envisagent de détruire ce lieu exceptionnel et ce puit de carbone pour défricher 12, 7 ha en vue de l'installation de panneaux voltaïques. Alors que la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) souligne la nécessaire

préservation de ce biotope remarquable, que l'Agence de l'Eau PACA demande de préserver toutes les zones humides et que ce projet est en contradiction complète avec le guide des recommandations pour les porteurs de projets de centrales photovoltaïques de la DDT 04 qui souligne, entre autres, de ne pas installer de photovoltaïques industriels sur des zones forestières ayant bénéficié d'investissements, nous avons choisi de nous opposer à la destruction de ce biotope unique. Nous avons poursuivi le dialogue entamé avec la commune pour la dissuader de poursuivre le projet. Mais au titre des impératifs financiers de la commune et des recettes liées au projet, nous n'avons pas pu convaincre nos interlocuteurs. Alors devant la menace nous avons déposé le 30 juin 2020 un recours au tribunal administratif de Marseille lui demandant de bien vouloir annuler l'arrêté préfectoral en date du 23 septembre 2019. L'affaire suit son cours. Nous sommes raisonnablement optimistes et, si nécessaire nous irons jusqu'au bout de la procédure. Et nous avons été rejoint dans cette démarche par France Nature Environnement (FNE) et la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO).

Durant la table ronde, nous aurons l'occasion de revenir sur le projet Malaga à Aubignosc auquel nous nous opposons avec nos amis de Lure Nature et de nombreux habitants du côté Est de la Montagne de Lure.

Sachez aussi que le nouveau schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) <https://amilure.org/le-territoire/l-evolution-du-reseau/> prévoit de multiplier par 6 en 3 ans le nombre de panneaux photovoltaïques en PACA. Les menaces se renforcent pour envahir et miter notre territoire. Serions-nous l'Arabie Saoudite du photovoltaïque avec beaucoup de soleil, peu d'habitants et de l'espace

disponible sur la Montagne de Lure et le Plateau d'Albion ? Nous sommes et restons plus qu'attentifs à ce que notre paysage et lieu de vie soit préservé.

Par ailleurs avec le schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables (S3REnR) <https://amilure.org/actualites-enr/2021/03/2050-le-reve-electrique/> , RTE (Réseau de transport d'électricité) prévoit de réserver un certain volume de capacité d'accueil sur le réseau pour le seul bénéfice des énergies renouvelables, quelles que soient leurs formes, et en différents points du territoire. Pour offrir cette capacité, des travaux vont être engagés quand le réseau actuel est insuffisant ou que le territoire concerné est mal desservi. Malgré les limites de l'exercice, nous avons activement participé au dispositif de concertation que RTE a mis en place pour s'assurer que des pylônes ne nous envahissent pas, et, par exemple, que le poste source envisagé à Revest du Bion ne provoque pas un appel d'air pour des centaines d'hectares de panneaux sur notre territoire ; à ce titre les projets de 135 ? 200 ha ? on parle même de 440 ha ! aux Fraches au Contadour et de 135 ha aux Omergues portés par Engie Green sur des terrains privés sont de ce point de vue une sérieuse alerte. C'est aussi la porte ouverte aux retours des éoliennes industrielles d'autant plus que la ministre de la transition écologique s'active pour une multiplication de ces engins dont nous savons la nuisance et l'impact désastreux <https://amilure.org/nos-positions/leolien/>

C'est dans ce contexte que nous demandons un schéma de cohérence départementale sur tous les projets EnR et un dispositif de péréquation financière entre les communes pour tous les projets qui seraient validés après une authentique et large concertation sur tout le territoire. Il s'agit d'éviter que par un effet d'aubaine telle ou telle communautés soient lésées en ne bénéficiant pas des ressources financières souvent exorbitantes liés à ces

projets ou étant victime d'inacceptables conséquences (par exemple visibilité sur les installations, défrichements et chemins qui défigurent l'espace, suppression de GR,...) sans avoir été convié à donner son avis. Il est impératif d'éviter la zizanie entre les villages et les habitants. C'est aussi pourquoi nous demandons que les éventuelles installations ne viennent pas se placer sur des terrains privés, causant là aussi des ruptures voire des conflits entre les habitants simplement liés à un effet d'aubaine.

Mille petites et grandes initiatives ont été conduites par votre association tout au long de ces derniers 18 mois. C'est beaucoup de temps et d'engagement. Plus que jamais nous allons poursuivre nos efforts de conviction et de pédagogie. Mais également de lutte au quotidien. Nous ne sommes pas seuls. Des associations et des collectifs nombreux, aux objectifs, visions et approches parfois différents mais qui croisent les nôtres, sont en ordre de marche avec nous, pour s'assurer que notre territoire ne soit pas qu'un champ de panneaux et d'éoliennes voire d'usines de biomasse ou une étendue de multiples hangars agricoles et de serres inutilisés et inutiles, qui ne sont que des prétextes à multiplier des surfaces de panneaux photovoltaïques au bénéfice de quelques-uns, et à la fin financé par chacun d'entre vous par une taxe sur votre facture électrique qui ne cesse d'augmenter.

Nous sommes attentifs et fiers de défendre ce qui nous relie tous ; à savoir l'espace, la beauté et la rareté de cette nature qui nous entoure. Mais nous ne sommes pas ignorants du monde et des solidarités nouvelles à faire vivre. Nous nous devons de nous faire entendre ; nos enfants le demandent. Nous vous proposons d'être ou de devenir vraiment Amilure. Et de venir travailler à nos côtés. Notre diversité est notre force, nous devons convaincre les nouveaux élus, nos voisins, nos amis, nos proches. Nous avons tous besoin de notre

solidarité active pour être ces acteurs positifs, respectueux de tous et chacun, et acteurs de la convergence accélérée des transitions actuelles. Qu'elle soit écologique, économique, démocratique, numérique ou sociétale.

C'est aussi ça une association qui propose, innove, agit, avance. Avec vous. Nous avons besoin de ressources de toute nature. De vos compétences, de votre temps et des finances de tous. Nous comptons sur vous. Merci de votre confiance.